

Pratiques de gestion exemplaires

Les pratiques de gestion exemplaires* (PGE) sont des pratiques basées sur des faits scientifiques et dont l'application contribue à soutenir la santé des cultures, des abeilles et de l'environnement.

Une bonne communication entre les apiculteurs et les agriculteurs, notamment le partage d'information sur la localisation des ruches et le calendrier des travaux agronomiques, est essentielle pour réduire les risques d'exposition.

Les PGE pour un traitement adéquat des semences et une régie optimale de celles-ci sont des étapes clés pour assurer un environnement d'affaires durable pour tous les intervenants concernés. Les semences traitées avec des pesticides doivent être manipulées avec précaution pour minimiser la production de poussière.

La poussière peut être produite de plusieurs façons différentes, notamment durant le traitement, le transport et l'entreposage ainsi que durant les opérations de semis. Les semences traitées avec des pesticides doivent être manipulées avec soin et en conformité avec les directives de l'étiquette du sac de semences.

Le respect des PGE aidera à maximiser les avantages offerts par les traitements de semences et à minimiser les effets néfastes sur les organismes utiles telles les abeilles domestiques.

** Les PGE ont été développées en collaboration avec CropLife et ses sociétés*



Avant le semis - Communication et sensibilisation

- Les agriculteurs doivent pouvoir communiquer avec les apiculteurs dont les abeilles sont susceptibles de butiner leurs champs.
- Les agriculteurs doivent savoir où se trouvent les ruches placées dans le voisinage de leurs champs :
 - Si possible, discuter avec les apiculteurs pour trouver des emplacements alternatifs pour leurs ruches (à contrevent, brise-vent, etc.)
 - Suggérer aux apiculteurs de retirer leurs ruches la veille de l'application d'un pesticide pouvant affecter les pollinisateurs présents dans le voisinage immédiat (tel qu'indiqué sur l'étiquette du produit).
 - S'il est impossible d'éviter l'application d'un traitement pesticide à proximité des ruches, les recouvrir avec une toile mouillée pour confiner et protéger les abeilles.
 - S'assurer que les abeilles sont au frais et qu'elles ont accès à une source d'eau en tout temps.
- Les apiculteurs et ceux qui appliquent les traitements pesticides devraient passer en revue les systèmes de culture et de lutte aux ravageurs dans leur région :
 - Notamment, le moment et la méthode d'application des pesticides, les types de produits utilisés et l'emplacement des ruches durant la saison de culture.
 - Si un pesticide requiert des précautions particulières pour les pollinisateurs, l'appliquer en fin d'après-midi ou en soirée quand les abeilles auront cessé de butiner.
- Les agriculteurs sont incités à aménager des habitats favorables aux pollinisateurs (par ex. des champs de luzerne ou de trèfle) loin des champs cultivés.

Manipulation et conservation des semences traitées à la ferme

- Conserver les traitements de semences dans des conditions appropriées, à l'abri des éléments et des ravageurs.
- Porter un équipement de protection individuelle pour manipuler les semences incluant des gants (ne jamais manipuler les semences traitées à mains nues), un pantalon et une chemise à manches longues ainsi qu'un respirateur ou un masque filtrant la poussière (consulter l'étiquette du sac de semences et celle du produit).
- Ne jamais réutiliser les sacs de semences vides à d'autres fins que pour la conservation des semences d'origine.
- Toujours prendre le temps de lire, comprendre et suivre toutes les directives affichées sur l'étiquette du sac de semences; en cas de doute, communiquer avec son détaillant ou avec le semencier.
- Prendre les mesures pour réduire les risques d'exposition à la poussière des semences traitées, à savoir :
 - Ne pas secouer les sacs de semences
 - Utiliser les lubrifiants pour le semoir correctement (l'agent réducteur de poussière sera le seul lubrifiant pour les semoirs dont l'utilisation sera permise pour les semences de maïs et de soya traitées.)
 - Couvrir toute semence exposée à l'air et nettoyer tout déversement de semences traitées
 - Choisir le bon équipement pour le semis et l'entretenir adéquatement
 - Être au courant des conditions météo (et particulièrement, de la direction du vent)
 - Eupprimer les plantes qui sont en fleurs dans le champ à être traité
 - Éliminer les résidus de façon adéquate

Opérations de semis

- Pour minimiser la dérive de poussière avant le semis :
 - Toujours utiliser des semences de grande qualité, exemptes de poussière excessive.
 - Toujours nettoyer et entretenir l'équipement de semis.
 - Ne pas charger ou nettoyer l'équipement de semis près des colonies d'abeilles ainsi que des cultures et mauvaises herbes en fleurs.
 - Éviter de vider la poussière des sacs de semences dans le semoir.
 - Ne pas ajouter un traitement de semences sur les semences déjà traitées.
 - Utiliser un enrobage approprié tel que le talc ou le graphite pour réduire l'abrasion du traitement de semences, et suivre attentivement le mode d'emploi.
 - Supprimer les mauvaises herbes en fleurs du champ avant de l'ensemencer.
 - Selon le type de semoir, l'utilisation de déflecteurs pour éviter que la poussière de semence générée durant le semis ne dérive hors champ peut s'avérer une solution utile. Pour savoir si ce type d'équipement est offert pour votre semoir, consultez votre concessionnaire ou le fabricant.
- Pour minimiser la dérive de poussière durant le semis :
 - Semer au taux de semis recommandé.
 - Calibrer le semoir en suivant les directives du fabricant afin d'obtenir la bonne profondeur de semis et déposer la graine au bon endroit.
 - Ne jamais laisser de semences à la surface du sol afin de protéger les mammifères et les oiseaux. La pluie peut solubiliser les produits qui recouvrent les semences traitées exposées à l'air et les rendre accessibles à la faune, y compris les abeilles.
 - Avant de quitter un champ venant d'être ensemencé, toujours vérifier la présence de semences exposées sur les buttes, les zones inégales et dans l'ensemble du champ. S'il y a des semences exposées sur de grandes superficies, on doit herser et rouler ces zones pour couvrir les semences avec de la terre.
- Autres points importants à considérer durant le semis :
 - Du temps sec et venteux favorisera la dérive de poussière sur les cultures et les mauvaises herbes en fleurs, augmentant ainsi la probabilité d'exposition des abeilles à la poussière des traitements de semences.
 - Tenir compte de la direction du vent quand on sème à proximité d'une source de pollen ou de nectar pour les abeilles (c.-à-d. à proximité des cultures ou des mauvaises herbes en fleurs).
 - Supprimer les mauvaises herbes des champs avant leur floraison et avant le semis afin d'empêcher les abeilles de butiner durant le semis.
 - Semer le maïs à un moment de la journée où les abeilles ne butinent pas (tôt le matin ou en soirée) pour réduire les risques d'exposition.
 - Toujours enfouir les semences traitées dans le sol à la profondeur de semis appropriée.
- Pour minimiser la dérive de poussière après le semis :
 - Identifier et traiter les sources de résidus contaminés.
 - Passer l'aspirateur dans les boîtes du semoir pour en retirer les semences traitées et les remettre dans les sacs d'origine.
 - Ramassez les sacs de semences vides et les contenants de l'agent réducteur et éliminez-les en conformité avec votre réglementation provinciale
 - Ne jamais laisser de sacs de semences vides ou de semences traitées inutilisées dans les champs.

Nettoyage des déversements et de l'équipement

- Pour éviter les déversements de semences traitées :
 - Prendre le temps requis et les précautions nécessaires pour remplir ou vider les boîtes du semoir et pour le calibrer.
 - Remplir le semoir à un endroit qui sera ensemencé ou sur une surface permettant de récupérer facilement les semences échappées.
 - Ne pas remplir ni calibrer le semoir sur la pelouse car il sera difficile d'y récupérer les semences échappées.
 - S'assurer qu'aucune semence ne s'échappe du semoir lorsqu'il circule autour du champ.
 - Vérifier le fonctionnement du semoir à un endroit qui sera ensemencé; ne jamais le faire sur le gazon.
- Les déversements mineurs de semences traitées au champ devraient être enfouis sur place.
- Les déversements majeurs de semences traitées hors-champ devraient être ramassés immédiatement et les semences récupérées devraient être mises dans les sacs d'origine pour y être conservées en attendant leur élimination.
 - Ne jamais remettre à plus tard le nettoyage des déversements compte tenu que les semences échappées peuvent être consommées par les animaux et les insectes.
- Ne pas éliminer les semences traitées en bordure des champs ou dans les zones non cultivées.
- Transporter une trousse pour nettoyer les déversements, incluant :
 - Pelle ou bêche pour recouvrir ou récupérer les semences échappées.
 - Sac supplémentaire (d'origine avec son étiquette si possible) pour conserver les semences récupérées.
 - Équipement de protection individuelle approprié incluant des gants de protection et un masque contre la poussière.

Informations à noter durant les opérations de semis :

- Types de traitements de semences utilisés, incluant le nom du fabricant et les numéros de lot
- Type de semoir utilisé
- Type de lubrifiants utilisés dans les boîtes du semoir
- Heures et dates de semis
- Conditions du sol (humide ou sec)
- Délai avant la première précipitation après le semis
- Présence ou non de mauvaises herbes en fleurs à proximité

Tout incident concernant le semis de semences traitées avec un produit Syngenta doit être signalé à Syngenta.

- Communiquez avec Syngenta (1-800-FASTMED; 1-800-327-8633)
- Décrivez l'incident en détail
- Transmettez tous les renseignements disponibles (voir les informations listées ci-dessus)

Les apiculteurs qui soupçonnent l'existence d'un problème avec leurs ruches devraient communiquer avec l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada (1-800-267-6315) pour signaler l'incident.